PRÉFET
DE LA SOMME
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, le 21 décembre 2023

LES COMMUNES LAURÉATES « VILLAGES D'AVENIR » DANS LA SOMME

Le programme « Villages d'Avenir », porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des territoires (ANCT), vise à aider les communes rurales à réaliser leurs projets de développement à travers un accompagnement en ingénierie dans le respect des enjeux de transition écologique.

Ce programme novateur est l'un des axes du plan « France Ruralités », dédié au développement des communes de moins de 3500 habitants. Cette nouvelle initiative portée par l'Etat entend lutter contre le sentiment d'inégalité et de relégation dont peuvent souffrir les territoires ruraux en leur apportant une ingénierie de proximité dans le développement de leurs projets locaux.

Suite à un appel à candidatures, une première campagne de nomination vient de désigner les communes lauréates. Dans la Somme, 17 communes ont été retenues et arrêtées par la ministre déléguée chargée des collectivités territoriales et de la ruralité, Dominique Faure : Grivesnes, Le Quesnel, Rollot, Hangest-en-Santerre, Trois-Rivières, Vergies, Molliens Dreuil, Ailly-le-Haut-Clocher, Eaucourt-sur-Somme, Pont-Remy, Le Crotoy, Mers-les-Bains, Villers-Carbonnel, Eppeville, Harbonnières, Bray-sur-Somme et Acheux-en-Amiénois.

A ces communes s'ajoute le groupement des villages de la forêt de Crécy composé de : Vironchaux, Nouvion, Machy, Machiel, Forest-l'Abbaye, Forest-Montier, Bernay-en-Ponthieu, Canchy et Domvast.

D'autres communes éligibles seront nommées fin 2024.

Au niveau national, 100 chefs de projets seront placés sous l'autorité des préfets pour favoriser la mise en œuvre des actions portées par « France Ruralités ».

Le préfet de la Somme, Rollon MOUCHEL-BLAISOT, a nommé Émilie SEGARD au poste de cheffe de projets afin d'accompagner les communes bénéficiaires du programme.

Les principaux thèmes d'appui des chefs de projets Villages d'Avenir sont :

- Habitat / logement / rénovation du bâti dégradé (construction, réhabilitation, rénovation) ;
- Transition énergétique (éclairage public, rénovation énergétique, production d'ENR, biodiversité) ;
- Patrimoine et cadre de vie (rénovation, réhabilitation, valorisation touristique) ;
- Services et commerces de proximité (mise en réseau avec France Services, lieux de convivialité, tiers lieux, fonds de reconquête du commerce rural) ;
- Circuits courts alimentaires et matériaux, valorisation d'un produit local ;
- Transition numérique ;
- Engagement citoyen / Participation des habitants.

Service communication et représentation de l'État

Tél : 03 22 97 81 48
Mél : pref-communication@somme.gouv.fr

PrefectureSomme @Prefet80

51, Rue de la République
80000 Amiens

Somme (80)

26 communes labellisées Villages d'avenir

À date du 13 décembre 2023

Répartition des communes selon la grille de densité

rurale urbaine

Sources : ANCT, 2023 ; IGN, 2023 ; INSEE, 2023 ; Grille communale de densité à 7 niveaux (la classe "urbaine" contient les niveaux 1 à 4 et la classe "rurale" contient les niveaux 5 à 7) • **Réalisation** : **Cartographie PADT ANCT** 12/2023